

Mode d'emploi

N° de contrôle fédéral : W 7034

DASH®

Additif – agent mouillant / agent d'adhésivité

Composants :	Ester méthylique d'acides gras	(345 g/l)
	Alcool gras alcoxylate	(205 g/l)
	Acide oléique	(46 g/l)
Formule :	Concentré d'émulsion (EC)	
Taille du conditionnement :	5 l	

Additif pour stabiliser l'effet des herbicides et fongicides à action foliaire en cas de conditions d'application défavorables

APPLICATION

Mode d'action

Dash garantit l'efficacité des herbicides et fongicides en optimisant la fixation et le mouillage de la bouillie de pulvérisation à la surface de la plante. Ce résultat est rendu possible en abaissant le PH et la tension superficielle de la bouillie de pulvérisation et en réduisant la dégradation prématurée de la substance active par les rayons ultraviolets. Grâce à l'ajout de Dash, les substances actives herbicides et fongicides disposent d'une période plus longue pour se répartir à la surface, être absorbées et déployer leur activité.

Spectre d'action

Dash empêche la chute potentielle de performance des herbicides et des fongicides, notamment en cas de faible humidité de l'air, de température élevée, de forte intensité de rayonnement et de formation importante de cire végétale de surface ainsi qu'en cas d'utilisation d'eau à PH élevé ou ayant une teneur importante en ions de calcium, de fer et d'aluminium ou d'autres agents complexants.

Remarques importantes pour la prévention des dommages

Ne pas appliquer Dash *en association avec des herbicides* si la couche de cire des plantes cultivées a été lessivée par de fortes précipitations ou si sa formation est insuffisante en raison de l'absence d'ensoleillement.

Ne pas appliquer sur des cultures de végétaux affaiblies par le froid, la chaleur, la sécheresse ou autres influences. Ne pas appliquer en association avec des produits phytosanitaires dont l'emploi constitue déjà en soi, sans additifs, un risque de tolérance pour la plante cultivée.

CHAMPS D'APPLICATION ET RECOMMANDATIONS

Dash optimise l'effet foliaire des herbicides (notamment d'Arrat[®] et de Biathlon[®] 4D), des herbicides sélectifs pour graminées (Focus[®] Ultra, par exemple) et des herbicides totaux, des fongicides (Acrobat[®] MZ WG, par exemple) ainsi que des produits destinés à la dessiccation de la surface des plantes et des produits présentant une moindre résistance à la pluie et une faible stabilité aux UV.

Dash n'a pas d'action sur l'effet racinaire des herbicides.

Dose d'application :

1,0 l/ha

1 application max.

APPLICATIONS AUTORISEES

Culture		Agent pathogène / action	Instructions de dosage	Consignes
F	Maïs	Augmentation du pouvoir mouillant et adhésif, maintien de l'efficacité	Dose d'application : 1 l/ha	1
F	Sorgho	Augmentation du pouvoir mouillant et adhésif, maintien de l'efficacité	Dose d'application : 1 l/ha	1
F	Céréales	Augmentation du pouvoir mouillant et adhésif, maintien de l'efficacité	Dose d'application : 1 l/ha	1

CONSIGNES GENERALES / AGRONOMIQUES :

- 1 En ajout aux herbicides et fongicides définis par BASF.

TECHNIQUE D'APPLICATION

I) Prévention de résidus et nettoyage

Ne jamais préparer plus de bouillie de pulvérisation que ce qui est nécessaire. Vider complètement le récipient, le rincer avec de l'eau, ajouter l'eau de rinçage à la bouillie de pulvérisation ! Diluer les résidus de liquide de pulvérisation résultant inévitablement de l'application selon une proportion de 1:10 et les appliquer sur la surface traitée.

Le nettoyage doit être effectué immédiatement après la fin des opérations de pulvérisation.

En cas d'interruption planifiable de longue durée des opérations de pulvérisation (pendant la nuit, p. ex.), la cuve de pulvérisation doit être remplie de manière telle que le liquide de pulvérisation préparé puisse être entièrement utilisé lors du dernier passage.

Pour le rinçage optimal de la cuve, nous recommandons la mise en œuvre d'un nettoyage intérieur continu. Il convient, en fonction du partenaire de mélange utilisé dans la cuve et de la présence, ou non, de dépôts secs sur la paroi intérieure du récipient de pulvérisation, d'ajouter un produit de nettoyage à l'eau de rinçage.

II) Préparation du liquide de pulvérisation

- 1) Remplir la cuve entre la moitié et les 3/4 avec de l'eau.
- 2) Verser le (les) herbicide(s) ou fongicide(s) dans la cuve.
- 3) Finir de remplir la cuve avec de l'eau et actionner l'agitateur afin de répartir uniformément le produit dans la bouillie de pulvérisation.
- 4) Pour finir, ajouter Dash.
- 5) Pulvériser immédiatement la bouillie.

Afin que Dash puisse entièrement se dissoudre, il lui faut suffisamment d'eau. Pour cette raison, vider le bidon de Dash lentement dans le bac d'incorporation ou dans le réservoir de pulvérisation. Des stries peuvent se former en cas de contact avec des surfaces humides (récipients de mesure, tamis de remplissage, etc.). Celles-ci doivent être dissoutes immédiatement avec beaucoup d'eau.

Volume d'eau : 150 à 400 l/ha

UN EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE APPROPRIE EST GENERALEMENT REQUIS POUR LA PREPARATION DE LA BOUILLIE DE PULVERISATION.

III Opération de pulvérisation

Tester régulièrement les équipements de pulvérisation sur le banc d'essai !

Avant le traitement, étalonner les équipements et contrôler le débit de la buse.

Pendant le passage et pendant la pulvérisation, maintenir le liquide de pulvérisation en mouvement au moyen d'un agitateur ou d'un retour. Après toute pause de travail, agiter de nouveau le liquide de pulvérisation avec soin.

Ne pas utiliser des doses d'application inférieures ou supérieures à celles recommandées pour les partenaires de mélange, même en cas d'ajout de Dash.

Veiller à l'imprégnation régulière des plantes. Éviter le surdosage et la dérive.

Si, lors de l'application de la bouillie de pulvérisation, le contact avec le produit phytosanitaire ne peut être évité (via le brouillard de pulvérisation, p. ex.), il est alors impératif d'utiliser des gants de protection, un vêtement de protection, des chaussures fermées ainsi que d'autres équipements de protection appropriés (visière, couvre-chef, p. ex.).

Miscibilité

Dash est miscible avec de nombreux herbicides, fongicides et insecticides.

Dash est miscible avec des herbicides tels que Biathlon[®] 4D, Spectrum[®] Plus, Arrat[®], Focus[®] Ultra, Spectrum[®], Nicosulfuron*, Stomp[®] Aqua, avec des insecticides tels que Fastac[®] Perlen et avec des fongicides tels qu'Acrobat[®] MZ WG et Polyram[®] DF.

Dans les mélanges en cuve, les champs d'application et les dispositions d'application définis pour le partenaire de mélange et autorisés par l'autorité d'homologation doivent être respectés.

Dash est également miscible avec de petites quantités d'engrais liquides (AHL, par exemple [5,0 – 10,0 l/ha]) ainsi qu'avec du sulfate d'ammoniaque et de l'urée.

L'expérience concernant l'ajout de Dash à des mélanges multiples d'herbicides, d'engrais (AHL, sulfate d'ammoniaque, etc.), d'insecticides et de fongicides est limitée en raison du grand nombre de possibilités. En l'absence de recommandation explicite du fabricant pour l'ajout de Dash à des mélanges multiples, le risque est porté par l'utilisateur.

* Il existe différents produits de nicosulfuron. S'il vous plaît, référez-vous aux instructions d'usage.

CONSEILS DE SECURITE POUR LA MANIPULATION

Symboles et indications de dangers :

Marquage abrégé

GHS05

GHS08

GHS09

Symbole



Indication de dangers

Corrosif

Nuisible à la santé

Danger pour le milieu aquatique

Mot-clé : danger

Avertissement :

- EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité :

- P102 Conserver hors de portée des enfants.
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit et/ou son emballage.
(Ne pas nettoyer les appareils d'application à proximité immédiate d'eaux de surface / Éviter les rejets indirects via les avaloirs de cour et de chaussée.)
- P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux / du visage.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver soigneusement les parties du corps souillées après manipulation.
- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P303 + P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : laver abondamment à l'eau et au savon.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P331 NE PAS faire vomir.
- P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SERVICE D'URGENCE EN CAS D'INTOXICATIONS :

Tox Info Swiss, téléphone 145 ou 044 251 51 51.

Le service des sapeurs-pompiers de l'usine BASF de Ludwigshafen est joignable 24 heures sur 24 au numéro de téléphone 0049-621-604 33 33 pour toute information relative aux comportements appropriés en cas d'accident (incendie, accident, etc.).

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et remis au service d'enlèvement des déchets.

Déposer les résidus de produits phytosanitaires en vue de leur élimination auprès d'une déchetterie communale, d'un centre de collecte pour déchets spéciaux ou auprès du point de vente de ceux-ci.

Éviter toute pollution des eaux avec le produit, des résidus de bouillie, de l'eau de rinçage et la dérive.

La réutilisation de l'emballage est interdite.

CONSIGNES D'APPLICATION GÉNÉRALE / RESPONSABILITÉ

Les données figurant dans la présente fiche d'information se fondent sur nos connaissances et nos expériences actuelles ; elles sont conformes aux indications de l'autorité d'homologation. Vu la multitude d'influences possibles lors de la manipulation et de l'utilisation de notre produit, elles ne dégagent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et essais. Dans la mesure où nous n'avons aucune prise sur le stockage et l'application du produit, et où nous ne pouvons pas prévoir toutes les situations y afférentes, nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages découlant d'un stockage et d'une application inappropriés.

L'application du produit dans des domaines d'application qui ne sont pas décrits dans la fiche d'information du produit, notamment dans d'autres cultures que celles qui y sont mentionnées, n'est pas contrôlée par nos soins. Cela vaut tout particulièrement pour les applications qui sont certes couvertes par une homologation ou un agrément émanant de l'autorité d'homologation, mais qui ne sont pas recommandées par nos soins. Nous déclinons par conséquent toute responsabilité pour les dommages éventuels découlant d'une telle application.

De nombreux facteurs, tout particulièrement des facteurs liés aux conditions locales ou régionales, peuvent affecter l'action du produit. Ces facteurs comprennent notamment les conditions climatiques et édaphiques, les variétés de plantes

cultivées, la rotation des cultures, les délais de traitement, les doses d'application, les mélanges avec d'autres produits non conformes aux données susmentionnées en ce qui concerne la miscibilité, l'apparition d'organismes résistants aux substances actives (tels que des souches fongiques, des plantes, des insectes, p. ex.), la technique de pulvérisation, etc. Dans des conditions particulièrement défavorables, toute modification de l'efficacité du produit ou tout endommagement des plantes de culture ne sauraient être exclus. Ni BASF ni notre partenaire de distribution ne sauraient endosser quelque responsabilité que ce soit pour lesdites conséquences. L'utilisateur de notre produit engage sa propre responsabilité quant au respect de droits de propriété industrielle éventuels, de lois et de dispositions existantes ainsi que des indications comprises dans l'homologation du produit et dans la fiche d'information relative au produit. Les données et les informations figurant au présent document peuvent toutes être modifiées sans préavis.

® = Marque déposée de BASF